COMITÉ DE SAUVEGARDE DES SITES DE MEUDON ET BELLEVUE

48, Rue Ernest-Renan, BELLEVUE (Seine-et-Oise) — C. C. P. Paris 22.465-15

N°2

BULLETIN d'INFORMATION N° 2 - Février 1966

Depuis notre Bulletin N° I (Septembre 1965), le Comité a constitué plusieurs groupes de travail.

I - GROUPE DE TRAVAIL : AMENAGEMENT URBANISME

Président : M. GUISLAIN, architecte, 6, rue de l'Abbaye -626-20-33

Vice-Présidents : M. JULIEN LAFERRIERE, Ingénieur E.C.P. 4, rue des Capucins -OBS 42-50

M. GUILLAUD, Directeur d'Institut de Recherches, 7, rue des Capucins -OBS 22-76

Membres : MM. ADER, Administrateur à l'I.N.S.E.E., 60, avenue Jean-Jaurès -OBS 25-69

BERGER, Vice-Président des Ets Ragonot, 5 rue des Capucins -OBS I0-22

BLOC André, Directeur Rédacteur en Chef de l'Architecture d'Aujourd'Hui, 6, rue des Capucins -OBS 2I-65

BRUNET Pierre, Officier général en retraite, I3, rue Banés -OBS 24-70

CHAMPION Raymond, Conseiller Maitre à la Cour des Comptes 8, allée des Tilleuls -OBS I8-33

FREMONT Jean Louis, Secrétaire général de Société 25, rue Ernest Renan -OBS 44-05

GALIBERT André, Ingénieur Civil du Génie Maritime, Ingénieur Conseil Adjoint BNCI, 25, rue Ernest Renan -OBS 32-I3

JANTZEN Michel, Architecte, 26, rue Marthe Edouard

LALOY, Jean, Ministre plénipotentiaire, 27, rue Ernest Renan -OBS 22-92

LAZENNEC, Ingénieur, 2, avenue Marcellin Berthelot -OBS 4I-64

LEPINE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, architecte D.E.S.A. I8 Bis, rue de la Belgique -OBS II-6I

MARTINERIE Marcel, Ingénieur électronicien, I3 rue des Sources

ODIER Raymond, Fondé de Pouvoir de Banque, 2, rue du Bel Air -OBS I3-I4

WATINE François, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat 9, Avenue du II novembre -OBS 22-73

.../...

EXPOSE GENERAL DES BUTS : L'évolution des villes et des sites engendre généralement chez les occupants un indiscutable malaise. Chacun a l'impression un indiscutable malaise. Chacun a l'impression désagréable de subir les manifestations physiques d'une inéluctable mutation aveugle, mutation que chacun interprête soit comme un progrès, soit comme un déclin, souvent comme l'un et l'autre à la fois selon les points de vue considérés et sans qu'il soit possible de déterminer si le mieux l'emporte sur le pire.

Toute mutation suppose des choix : il est impossible de conserver tous les avantages de l'état ancien et de profiter de tous ceux d'un état nouveau. Des choix dont donc à faire et de ces choix, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, souhaite faire prendre une conscience claire à tous ses adhérents. Ainsi, ils analyseront eux-mêmes leur cadre de vie et ayant établi eux-mêmes une hiérarchie des valeurs passées, présentes et futures, ils pourront contribuer efficacement à l'action des Pouvoirs Publics.

Ainsi, les habitants de Meudon ne subiront pas les mutations, mais ils y participeront à la suite de choix clairement exprimés.

Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon ne veut pas ajouter prématurément un plan d'aménagement quelconque aux documents antérieurs. Il ne veut pas devenir un nouveau groupe de... technocrates qui en vase clos, aura élaboré sa solution.

Chacun des membres de notre Comité, doit donc, dès maintenant, entamer l'analyse de sa vue, de ses arbres, des ambiances qu'il aime, de ses souhaits, exprimés ou inexprimés. La mise en commun de tous ces élèments permettra d'aborder alors la première phase du travail collectif, à savoir la mise en lumière des valeurs les plus sensibles de notre cité.

ACTION ENTREPRISE : Ce programme général de longue haleine étant ainsi défini, il n'en reste pas moins que des actions immédiates doivent être entreprises par le Comité. Ces actions ont d'ailleurs commencé et des contacts qui vont aller en s'amplifiant ont déjà été pris avec les principaux services responsables.

Ainsi, le Comité a fait le point des différents projets intéressant le territoire de la commune : Interférences avec le Schéma Directeur de la Région Parisienne, plans d'urbanisme inter-communaux et communaux, plans de détails concernant les ilots à rénover ou les domaines nationaux; en particulier, une étude est commencée concernant un ensemble qui grouperait l'Avenue du Chateau, la Terrasse, l'Orangerie, la Villa Molière et son jardin.

II - GROUPE DE TRAVAIL - SAUVEGARDE - PROTECTION

Président : M. PUAUX Gabriel, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut, 24 Rue de l'Orphelinat -OBS 21-24

Vice-Présidents : Melle COUSIN, Professeur à la Sorbonne, rue de l'Abbaye

M. BERGER, Vice-Président des Ets Ragonot, 5, rue des Capucins -OBS 10-22

Membres : Melle AUBOYER Jeannine, Conservateur en Chef des Musées Nationaux
12, Sentier des Blancs -OBS 57-89

M. COMBATH, Ingénieur, 27, rue Henri Savignac -OBS 09-18

M. COURMELEN Raymond, Inspecteur central des Impôts,
1, Bd Verd de Saint-Julien -OBS 26-76

M. GUILLAUD Charles, Directeur d'Institut de Recherches
7, rue des Capucins -OBS 22-76
M. GUISLAIN, Architecte, 6, rue de l'Abbaye -626 20-33
M. JANTZEN Michel, Architecte, 26, rue Marthe Edouard
M. JULIEN LAFERRIERE, Ingénieur E.C.P., 4, rue des Capucins -OBS 42-50
M. LAZENNEC, Ingénieur, 2 avenue Marcelin Berthelot -OBS 41-64
M. MARTINERIE Marcel, Ingénieur électronicien, 13, rue des Sources
M. ODIER, Fondé de pouvoir de Banque, 2, rue du Bel Air -027- 13-14
M. SEIGNORET, 19, rue Larris -027- 20-79
M. WATINE François, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
9, avenue du 11 Novembre -OBS 22-73

PROGRAMME : Veiller à ce que soient effectivement protégés contre toute atteinte ou empiètements :
- Les monuments historiques classés
- les bâtiments, élèments ou sites régulièrement inscrits à "l'Inventaire".

Intervenir pour la sauvegarde de tout monument, construction ou site qui mériterait une protection particulière, un classement ou une inscription à "l'Inventaire".

Veiller à ce que les constructions nouvelles satisfassent aux normes et règlements officiels et ne portent pas préjudice à la beauté des sites. Proposer des solutions aux problèmes qui peuvent se poser au sujet de la circulation.

RESUME de l'ACTIVITE du GROUPE - P R O T E C T I O N

1°) Inventaire des Sites : classés et inscrits de notre commune

2°) La Villa MOLIERE : Les projets de construction d'un petit immeuble de 7 appartements à construire dans une petite enclave du jardin de la Villa Molière, et un peu en retrait de la rue, ont été examinés par le groupe de travail. Une commission a été formée pour étudier davantage dans le détail cette question.

Le groupe de travail a été informé que le jardin de la Villa Molière allait être classé, et que la rue de grande circulation sous la terrasse du château ne sera pas réalisée.

3°) l'Avenue du Chateau : Il y a là un problème complexe. Les riverains se plaignent du mauvais état des trottoirs : difficultés de marcher avec la boue qui se trouve en de nombreux endroits, et avec le mauvais élagage des tilleuls laissant des branchages à hauteur des passants.
Une commission a été chargée d'étudier ce problème.

4°) Circulation : Deux pétitions intéressant la rue des Capucins concernant la limitation de la vitesse et du stationnement ont été transmis à la Mairie.

.../...

5°) Questions diverses : A la suite des réunions du groupe de travail, le Comité est intervenu ou va intervenir sur les points suivants:
Usage abusif de cyclomoteurs, route des Gardes, Verd
Le bruit anormal d'un atelier métallurgique Boulevard de Saint-Julien,
La réfection d'un mur de l'ensemble immobilier de la R.A.T.P. route des Gardes,
Le remplacement des arbres manquant avenue du II Novembre, la
Un projet de construction, rue du Bel Air et un autre Sentier de Bourgogne,
Un immeuble en cours de construction, route des Gardes,
Le Bois de Meudon transformé en décharge publique.

III - GROUPE DE TRAVAIL - ADMINISTRATION - FINANCES

M. ALLAND Bernard, Importateur, I3, rue du Bel Air -027 48-76
M. de CACNY Jean, Commissaire Priseur, 48, rue Ernest Renan -OBS 20-93
M. CREGUT André, 5, chemin de l'Ermitage -027 37-72
M. SUSSE Jean, Editeur, 6, rue du Bel Air -OBS I6-25

ATTRIBUTIONS: Etablissement d'un projet de budget pour I966
Compte-rendu financier de l'exercice I965

COMPTE-RENDU d'ACTIVITE : Le compte-rendu financier et le projet de budget I966 seront soumis à l'Assemblée Générale. Il n'a pas été possible de préparer ces documents en temps utiles pour les inclure dans ce bulletin.

IV - GROUPE DE TRAVAIL - INFORMATION - PROMOTION

Président : M. COUP de FREJAC, Jacques, Relations Publiques
29, rue de l'Orphelinat -OBS 23-32
Vice-Président : M. RATTAUD Jean, Professeur de Lettres
27, rue Henri Savignac -OBS 3I-79
Membres : MM. CHABRAN, Chef de Publicité Presse
6, Villa des Voisinoux -OBS 50-00
CREGUT André, Directeur des Ventes
5, chemin de l'Ermitage -OBS 37-72
FLEURY Pierre, Chef de Productions à l'ORTF
4, rue Descartes -OBS 29-30
NORMAND Pierre, Ingénieur
4, rue des Capucins -OBS 4I-62
GUILLAIN Robert, Journaliste "Le Monde"
IO, avenue Scribe -027 20-9I
SOULE Paul, Chirurgien dentiste
2, rue des Châtaigniers -OBS 35-84
SUSSE Jean, Editeur
6, rue du Bel Air -OBS I6-25

COMPTE-RENDU d'ACTIVITE : Le groupe a considéré qu'il importait

A) de faire connaître et apprécier l'existence du Comité par des démarches auprès des autorités compétentes (Ministères, district, préfecture etc...)

.../...

B) d'informer ses membres et la population de Meudon sur le schéma directeur du District de la Région de Paris, à l'intérieur duquel devra se définir le plan intercommunal et le plan communal qui l'intéresse.

C) de divulguer largement la doctrine d'aménagement et d'urbanisme dès qu'elle aura été définie par le Comité

D) d'animer une campagne d'information ouverte essentiellement vers les jeunes dont la participation active au devenir de la commune est indispensable. Cette campagne - en liaison avec la presse et en utilisant tous les moyens appropriés - s'efforcera de faire connaître et de faire comprendre.

E) d'imaginer les techniques à mettre en oeuvre pour réunir les moyens matériels indispensables à la réalisation d'une telle campagne.

Le Groupe a décidé :

- de constituer un groupe d'étude pour la création d'un sigle graphique pour le Comité.
- de faire appel à tous les journalistes, publicitaires, créateurs, pour apporter leur contribution pratique à la campagne
- de préparer un dossier pour la presse
- de préparer une consultation écrite des membres du Comité pour définir l'avenir souhaitable de la commune
- de faire appel à la télévision pour un reportage régional sur le patrimoine artistique de la commune.

V - GROUPE DE TRAVAIL - JEUNESSE

M. SENTIS Philippe, Conseiller Technique, Orientation Prévision
II, rue de l'Orangerie -OBS 5I-78

ATTRIBUTION OU PROGRAMME : Intéresser les jeunes de Meudon à l'action du Comité à leur commune, et à la sauvegarde des éléments historiques et artistiques qui méritent d'y subsister.

COMPTE-RENDU d'ACTIVITE : Le Groupe de Travail "JEUNESSE" a été constitué pour rappeler que le Comité n'est pas seulement tendu vers la sauvegarde d'un passé, mais aussi vers la promotion d'un avenir. Les jeunes de Meudon, comme tous les jeunes de France sont concernés par une évolution qui intéresse au plus haut point leurs conditions futures d'existence. La vie urbaine menace t-elle notre santé ? tel est le problème. Le problème fondamental que nous pose la pollution croissante de l'air et de l'eau. C'est pourquoi, à la demande du Comité de Sauvegarde des Sites, le Club des Jeunes de Meudon-Bellevue, a accepté, dans le cadre de ses samedis culturels et sociaux- de mettre ses locaux à la disposition de deux éminentes personnalités :
- Le Dr Debat, Président du Comité de Sauvegarde de Saint-Cloud fera le I9 mars à 2I heures, 22 Bis, rue de la Bourgogne, Place Rabelais, une causerie sur le problème de la pollution de l'air, et M. Mignot sur celui de la pollution de l'eau, le 23 mars à 2I heures au même endroit.

.../...

Des tracts seront envoyés aux membres du Comité pour qu'ils puissent indiquer aux jeunes qu'ils connaissent ces intéressantes causeries et même, s'ils le peuvent, y assister, car les adultes seront accueillis bien volontiers. Les jeunes intéressés par ces problèmes qui désireraient préparer ces réunions ou leur donner des suites peuvent prendre contact avec Monsieur Philippe SENTIS.

VI - ANIMATEUR DE QUARTIER :

Dans le but de ne pas trop demander à chacun d'eux il est nécessaire que leur nombre soit assez important pour que leur rayon d'action ne soit pas trop étendu. Il est donc nécessaire que de nouvelles candidatures se présentent . Nous comptons sur votre collaboration.

ROLE DE DELEGUE :

1°) PROTECTION : Signaler au Comité tout ce qui concerne le programme de ce dernier : par exemple, projets de constructions, affichage abusif, état des trottoirs, site ou monument qu'il serait urgent de protéger ou souhaitable de classe, arbre menacé de destruction etc...

2°) PROPAGANDE : Faire connaitre l'action du Comité dans le quartier.

3°) MOYENS d 'ACTION : des documents, tracts et affichettes seront remis aux délégués de quartier ainsi qu'une liste des membres actifs et des sympathisants qu'il faudrait décider à devenir membres actifs.

D'autre part, le Bureau Directeur du Comité a effectué de nombreuses démarches auprès des Pouvoirs Publics tant sur le plan communal que sur les plans départementaux, régionaux et nationaux.